



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°2025/03

Saint-Étienne du Grès, le 1^{er} avril 2025

Un budget 2025 pour le bien-vivre ensemble

2014-2024, 10 ans de mandat, 20 millions d'euros investis.

2025, un budget toujours guidé par la recherche d'une meilleure qualité de vie pour le bien vivre ensemble.

Lors du Conseil municipal du 31 mars 2025, la Commune de Saint-Étienne du Grès a dévoilé son budget pour l'année 2025. Ce budget, fruit d'une réflexion collective et d'une volonté de répondre aux besoins des citoyens, s'inscrit dans la continuité d'une démarche de transparence et de responsabilité. Il traduit les priorités de la Municipalité en matière de développement durable, d'amélioration des services publics et de soutien à l'économie locale.

Un rappel juridique :

- Le budget se présente en deux parties, une section « Fonctionnement » et une section « Investissement » ; chacune présentée en équilibre en recettes et dépenses
- La section « Fonctionnement » retrace les dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante de la commune et à la mise en œuvre de tout ce qui fait en particulier sa qualité de vie, la vie des associations, l'activité sportive, les festivités, l'action culturelle, l'environnement...
- L'excédent dégagé sur le budget de fonctionnement est affecté à la part d'autofinancement de la commune pour le budget des investissements.

Avant la présentation du budget primitif 2025, Jean Mangion, maire de Saint-Étienne du Grès a déclaré : « *Dans une contexte économique difficile et une raréfaction de l'argent public versé aux communes, plusieurs mesures de la Loi de finances 2025 viennent impacter les collectivités :*

- *Prélèvement record sur les recettes des collectivités,*
- *Réduction du Fond vert,*
- *Prélèvement de 2 milliards d'euros sur les dotations de l'État,*
- *Suppression du Fond de soutien des activités périscolaires,*
- *Augmentation progressive du taux de la contribution employeurs à la caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux - CNRACL pour atteindre 43,65% en 2028,*
- ... et la liste n'est pas terminée !



Dans ce contexte, nous avons été guidés, pour répondre à une qualité de vie toujours meilleure, par quatre exigences :

- l'exigence environnementale avec la prise en compte systématique de la transition écologique et énergétique
- la recherche permanente de subventions auprès de financeurs institutionnels multiples
- le refus d'augmenter l'impôt
- la maîtrise des dépenses

Ce sont les maitres-mots que nous avons appliqués à tous nos projets en fonctionnement comme en investissement.

Et malgré ce contexte, nous arrivons, nous, à équilibrer le budget de la Commune »

Les projets 2025

en fonctionnement :

- Le maintien du montant global des subventions accordées aux-associations
- L'embellissement du cadre de vie (plantations, aménagements paysagers, actions en faveur de la biodiversité) déjà récompensées par la 1^{ère} fleur du programme « Villes et Villages fleuris »
- La part belle aux festivités :
 - Les marchés nocturnes des jeudis de juillet,
 - Le marché de Noël et ses 60 chalets
 - Le maintien des traditions avec les fêtes de la Saint-Éloi et de la Saint-Jean, le festival de pétanque
 - L'anniversaire des 90 ans de la Commune
 - Les concerts pour le financement de la restauration de la chapelle Notre-Dame du Château

en investissement :

- Une grande étude sur la restructuration du marché de circuit court André-Vidau
- La rénovation complète et l agrandissement des écoles
- La requalification du quartier des Sansonnets
- L'aménagement des accès de l'écoquartier du Cours du Loup | Pomeyrol
- La poursuite de l'amélioration de l'éclairage public en LED
- L'aménagement du belvédère Notre-Dame du Château en participation avec le Parc naturel régional des Alpilles
- La continuité du programme d'embellissement des façades

Le budget primitif 2025

Le budget 2025 est solide et ambitieux. Malgré un contexte budgétaire toujours plus contraint, il marque l'engagement de la municipalité pour faire aboutir des projets structurants pour la Commune.

Budget de fonctionnement :

- En dépenses : **3 104 100,00 €**
- En recettes : **3 104 100,00 €** comprenant la reprise du résultat de l'exercice 2024 d'un montant de 81 196,46 €

Budget d'investissement :

- En dépenses : **5 310 946,53 €** dont 1 388 726,50 € de restes à réaliser 2024
- En recettes : **5 310 946,53 €** dont 1 398 331,00 € de restes à réaliser 2024 et 1 088 142,07 € de reprise du résultat de l'exercice 2024
377 451,46 € en excédent de fonctionnement